

ÉTABLISSEMENT / AUTRE ORGANISME

Nom de l'établissement / de l'organisme :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> école maternelle | <input type="checkbox"/> collège |
| <input type="checkbox"/> école élémentaire | <input type="checkbox"/> lycée |
| <input type="checkbox"/> école primaire | <input type="checkbox"/> autre organisme |

Adresse de l'établissement / de l'organisme

N° et rue :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mél :

L'inscription, obligatoire pour accéder au prêt et aux différents services offerts, est valable un an, dans tous les Ateliers Canopé Île-de-France.

TARIFS

Pour les écoles, les établissements du second degré et l'enseignement supérieur

L'école/l'établissement souscrit un abonnement « Établissement » pour l'ensemble de l'équipe éducative. Chacun de ses membres, après avoir rempli une fiche individuelle, se verra délivrer une carte à son nom. **Le tarif, calculé en fonction du nombre total d'enseignants dans l'établissement**, est de 10 € par personne, plafonné à 250 €.

- Nombre total d'enseignants dans l'établissement : X 10 € = €
- 25 enseignants et plus = 250 €

Pour les autres organismes [collectivités territoriales, associations, etc.]

L'abonnement « Établissement » permet à tous les membres de l'organisme abonné de profiter des services de l'Atelier Canopé. Chacun d'entre eux, après avoir rempli une fiche individuelle, se verra délivrer une carte à son nom.

- 300 €

RÈGLEMENT

- Mandat administratif**

Organisme payeur :

- Chèque** à l'ordre de Régisseur de recettes de Réseau Canopé

Organisme payeur :

Cachet de l'établissement

Date

Signature du représentant légal